



POSITIONS

Stratégie réseaux électriques

EIT.swiss est l'organisation professionnelle pour environ 2000 entreprises électriques, comptant environ 40 000 collaborateurs. En tant que représentant de la branche électrique, il s'engage en faveur d'une alimentation électrique de haute qualité.

Meilleur développement du réseau

Les pannes de courant ont des conséquences négatives tant pour la population que pour l'économie. Des réseaux électriques sûrs et efficaces sont donc indispensables. Avec la soi-disant stratégie pour les réseaux électriques ([16.035 « Loi fédérale sur la](#)



[transformation et l'extension des réseaux électriques](#) »), le gouvernement fédéral et le Parlement ont posé les bases de la sécurité de l'approvisionnement en électricité pour l'avenir.

La stratégie en matière de réseaux électriques se concentre avant tout sur l'optimisation, le renforcement et l'extension du réseau. Les modifications de la loi sur les installations électriques ([LIE](#)) et de la loi sur l'approvisionnement en électricité ([LapEI](#)) devraient entrer en vigueur au cours du deuxième trimestre 2019. Elles visent à garantir que les réseaux électriques soient disponibles en temps utile pour répondre à la demande. A cette fin, un « intérêt national » est attribué à l'approvisionnement en énergie électrique. Cela signifie que les tribunaux doivent accorder la plus haute importance à l'approvisionnement en électricité lors d'une balance des intérêts. En outre, l'approvisionnement en électricité est reconnu comme équivalent à d'autres intérêts nationaux, tels que la protection de la nature et du paysage. Cela facilite la planification et la construction des réseaux électriques et, en fin de compte, augmente également la sécurité de l'approvisionnement. Afin d'améliorer le développement du réseau, la stratégie réglemente la coopération des opérateurs de réseau lors de la planification. Ils doivent dorénavant se concerter et mettre

gratuitement à disposition les documents nécessaires.

L'encouragement par le Conseil fédéral de systèmes intelligents de mesure, de commande et de réglage est également une nouveauté. Cela permet d'enregistrer le flux d'énergie réel et son évolution chronologique et de commander à distance la production ou le stockage de l'électricité. Cela garantit non seulement un fonctionnement stable du réseau, mais optimise également la consommation de l'utilisateur. Cela contribue en particulier à l'augmentation de l'efficacité énergétique exigée par la stratégie énergétique 2050. Le Conseil fédéral et le Parlement se sont toutefois délibérément abstenus de libéraliser le marché des compteurs. Cela fait partie de la prochaine révision de la LAPeI.

Encouragement des énergies renouvelables

D'autre part, la décision du Parlement selon laquelle les fournisseurs d'énergie peuvent facturer les coûts de production de l'électricité produite à partir de sources renouvelables aux clients liés à l'approvisionnement de base jusqu'à l'expiration des primes de marché en vertu de l'art. 30 LEnE est inadéquate. Cela signifie que seuls les grands clients dont la consommation annuelle est supérieure à 100 000 kWh profitent d'une électricité achetée à prix bas. Le Parlement espère que cela débouchera sur un soutien accru des énergies renouvelables, en particulier de l'hydroélectricité. La mesure est à juste titre controversée : une stratégie pour les réseaux électriques devrait se concentrer sur les réseaux et non sur la production d'énergie. Toutefois, avec la libéralisation complète du marché de l'électricité prévue, ce soutien cesserait de toute façon, car il n'y aurait plus de clients liés.

Revendications :

- EIT.swiss approuve l'encouragement de systèmes intelligents de mesure, de contrôle et de réglage et soutient la libéralisation complète du marché des compteurs pour optimiser encore plus l'efficacité énergétique.
- EIT.swiss rejette le soutien des énergies renouvelables dans stratégie des réseaux électriques. Celui-ci doit être traité dans la loi sur l'énergie.
- EIT.swiss approuve la reconnaissance de l'approvisionnement en électricité en tant qu'intérêt national.